



**FICHE DE DEMANDE DE RACCORDEMENT
EN MOYENNE TENSION (Pi > 59 kW)**

I. IDENTITE COMPLETE DU CLIENT

- Nom et Post-nom :
- Adresse :
- Nature de l'activité :

Le client est tenu à se choisir un Ingénieur Conseil agréé de son choix qui sera son interlocuteur valable auprès de la SNEI.

II. IDENTITE COMPLETE DE L'INGENIEUR CONSEIL

- Nom de l'Entreprise :
- Adresse :
- Nom du Responsable :

III. IDENTIFICATION COMPLETE DE LA CABINE

- Appellation :
- Adresse :
- Puissance installée :
- Puissance à souscrire :

IV. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER

- Accusé de réception de la demande d'autorisation de bâtir ;
- Lettre de demande de raccordement ;
- Schéma électrique unifilaire de la cabine avec spécification technique des équipements à installer (3 exemplaires) ;
- Plan de Génie Civil de la cabine (3 exemplaires).

N.B : Les documents sont à déposer auprès de la SNEI par l'Ingénieur Conseil.

V. PREUVES DE PAIEMENTS

Pour ouverture du dossier, études et approbations des plans et schémas (59 \$).

VI. EN CAS D'AVIS FAVORABLE POUR LE RACCORDEMENT

- Edition du devis par SNEI ;
- Paiement du devis par le client ;
- Présentation des preuves de paiement du devis par le client ;
- Acquisition des matériels par le client, lesquels seront réceptionnés par SNEI ;
- Raccordement de la cabine ;
- Paiement de la caution et police d'abonnement ;
- Signature du contrat de fourniture d'énergie MT.



**Société
Nationale
d'Electricité - Sarl**

VII. EN CAS D'AVIS DEFAVORABLE POUR LE RACCORDEMENT

- Pas de devis de raccordement ;
- Une note d'information au client.

Fait à Kinshasa, le/...../20....

POUR LE CLIENT

POUR LA SNEI